

Saint Denis en Bugey

N°133

St Denis

information municipale • septembre-octobre 2020

Info

MEMENTO

MAIRIE 04 74 38 28 44

29 rue du Docteur Charcot

Adresse mail : secretariat@mairie-stdenis.fr

Site : www.mairie-saintdenisenbugey.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

- du lundi au jeudi de 14h à 17h
- le vendredi de 14h à 18h
- le samedi de 8h30 à 11h30

PERMANENCES DES ÉLUS

- Les élus (es) du Conseil municipal sont à la disposition du public lors de permanences en mairie.
- M. le Maire sur RDV tous les lundis et mercredis de 16h00 à 18h00
Tél. 04 74 38 28 44
- Les maires adjoints et conseillers délégués : tous les samedis de 9h30 à 11h30 sans RDV.

POLICE MUNICIPALE EN CAS D'URGENCE TÉL. 04 74 38 38 09

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Sacs jaunes : tous les lundis des semaines impaires. Prochains enlèvements :
 - **Lundis 7 et 21 septembre**
 - **Lundis 5 et 19 octobre**
- Conteneurs ménagers : tous les mercredis.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les sacs jaunes de tri sélectif sont fournis par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, pour 12 mois à compter de la date de leur première remise. Les prochaines permanences auront lieu au local habituel de la mairie :

- **Vendredi 18 septembre et 16 octobre** de 15h45 à 16h45
- **Samedi 19 septembre et 18 octobre** de 10h45 à 11h45

Le conseil municipal

Conseiller délégué

En plus des 5 adjoints ayant reçu délégation de fonction :

- Béatrice RIQUELME : 1^{re} adjointe en charge de la commission « Enfance-Jeunesse » et du Comité Communal d'Action Sociale
- Pascal MATHIEU : 2^e adjoint en charge de la commission « Bâtiments et Patrimoine
- Marie-Madeleine DIALLO : 3^e adjointe en charge des finances
- Jean-Marc FOGOLLIN : 4^e adjoint en charge de l'urbanisme et de la Communication
- Valérie CAUWET-DELBARRE : 5^e adjointe en charge de la vie culturelle et associative

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour la création d'un poste de Conseiller Municipal Délégué pour la gestion du personnel. Guy CAGNIN a été élu à l'unanimité pour cette délégation.

Portraits



Véronique Maleysson

J'ai 45 ans et je suis sandennienne depuis 2011.

Je suis spécialisée dans les travaux de rénovation énergétique des bâtiments et le développement durable.

J'appartiens à plusieurs associations de la commune (Sou des écoles, Enfants de la Tour) ainsi qu'à l'extérieur de St Denis (la Licorne Joueuse)

Mon investissement au sein du conseil municipal est une suite logique de mes engagements professionnels et personnels.

J'ai rejoint les commissions Enfance, Associations, Urbanisme et Communication ainsi que le groupe de travail Développement Durable qui sera bientôt mis en place.

Géraldine Volland, 48 ans

Je vis à Saint Denis en Bugey depuis 1996.

Je travaille en tant qu'assistante de gestion dans le secteur du bâtiment. J'ai été membre active du sou des écoles et de l'ALJ quand mes deux enfants étaient scolarisés à l'école primaire.

Je suis aujourd'hui ravie de m'investir au sein du conseil municipal à travers les commissions finances, association/environnement et communication.



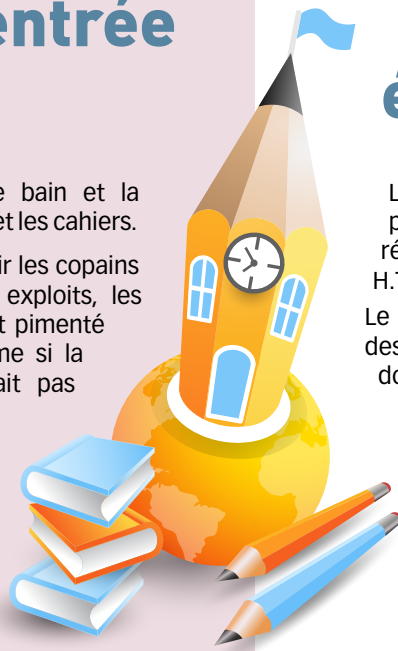
Bientôt la rentrée des classes

Il faut remplacer le maillot de bain et la serviette de plage par le cartable et les cahiers.

Mais c'est aussi le plaisir de revoir les copains copines et de se raconter les exploits, les découvertes, les voyages qui ont pimenté cette période de vacances même si la situation sanitaire ne permettait pas d'en profiter pleinement.

Rentrée de classe donc avec, hélas, une classe en moins (la deuxième en 6 ans) mais avec des enseignants toujours aussi motivés et qui feront le maximum pour que cette fermeture de classe ne pénalise pas les élèves.

Bonne rentrée aux petits et grands élèves et à leurs parents.



Rénovation énergétique de l'école

Le Conseil Municipal a retenu le cabinet COSINUS d'Ambérieu pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation thermique de l'école pour un montant de 61000€ H.T.

Le Conseil municipal a également décidé de lancer la procédure des marchés publics pour la rénovation énergétique de l'école dont l'avant-projet définitif s'élève à 516462€HT (base janvier 2020) :

Installations de chantier - préparations :	41 350€
Démolitions - gros œuvre - VRD :	24 520€
Couverture tuiles :	35 250€
Menuiseries extérieures alu. - métal :	120 435€
Menuiseries intérieures :	30 995€
Plâtrerie peinture plafonds :	129 922€
Revêtements de sol - faïences :	33 160€
Chauffage ventilation plomberie :	60 150€
Électricité :	40 680€

D'autre part, la mission de contrôle technique a été confiée à l'APAVE pour un montant de 8870€H.T.

**FAUCHAGE
RAISONNÉ
NATURE
PROTÉGÉE**

Fauchage

Habitué à un fauchage régulier, vous pourriez être surpris par la hauteur de la végétation à certains endroits. Il ne s'agit ni d'un moindre entretien, ni d'une fatigue générale des agents techniques mais d'un travail différent intégrant des objectifs de développement durable : le fauchage raisonné.

Le but est de préserver la biodiversité en pratiquant cette technique de fauchage qui favorise la nidification des oiseaux et la protection de la microfaune; les herbes hautes abritant criquets, grillons et autres sauterelles qui deviennent de plus en plus rares.

De plus, en respectant le cycle naturel des plantes, les herbes grandissent, fleurissent et font ainsi évoluer le paysage au fil des saisons pour le plaisir des yeux.

En choisissant de favoriser le fauchage raisonné, la commune respecte les cycles naturels biologiques et s'engage, encore plus, dans une gestion durable des espaces verts sans utilisation de pesticides.

Ajoutons que la pratique de cette technique sur notre commune, permet non seulement de respecter l'environnement mais également de réaliser des économies substantielles : des fauchages moins fréquents c'est plus de disponibilité des services techniques, donc du temps de travail réaffecté sur d'autres travaux ; moins d'usure de matériel, moins

de coût de maintenance et de réparations, moins d'achat de pièces détachées et des économies substantielle de carburant et donc moins de rejet de CO2 et donc de pollution.

Le fauchage raisonné est également, en cohérence avec l'Agenda 21 lancé lors du sommet de la terre à RIO en 1992 qui est un projet de démarche globale initié par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux dont l'ambition collective est de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire.





Claudine Beaufrère

Présidente du SDAFC

Les journalistes du Saint Denis Infos ont eu le plaisir d'interviewer Claudine Beaufrère, présidente du SDAFC (Saint Denis Ambutrix Football Club) nouvellement élue.

Quels sont vos rapports au football et plus généralement au sport ?

Pour moi le sport en général est un excellent moyen d'épanouissement, le sport collectif en particulier permet de créer des relations ou la socialisation, la démocratie, le respect de l'autre deviennent des valeurs essentielles.

Pour ma part, je suis sportive, j'ai pratiqué le foot une saison à l'âge de 12 ans et suis issue d'un milieu familial de sportifs.

Qu'est ce qui a motivé votre candidature à la présidence du club ?

Je suis au bureau depuis 4 ans ; par choix personnel j'ai souhaité m'investir dans la gestion du club en y consacrant le temps nécessaire d'autant plus qu'un de mes fils a pris une licence au SDAFC, il y a treize ans et un second y a été licencié pendant dix ans.

Quel est votre expérience du milieu associatif ?

En plus du bureau du SDAFC, j'ai aussi fait parti du Sou des Écoles d'Ambutrix, commune où je réside depuis 2005 et j'y ai également tenu le poste de secrétaire.

Quelles sont vos ambitions pour le club ?

Tout d'abord assurer la sécurité des éducateurs, les mettre à l'abri des problèmes qu'ils pourraient rencontrer. Assurer aussi la sérénité dans le club et aussi vis à vis des autres équipes surtout dans cette période faite d'incertitudes du fait du Covid-19.

Quel est l'avenir de l'équipe féminine ?

Atteindre le niveau régional, bien que l'ambition demeure, présente beaucoup de difficultés. Financières tout d'abord, d'équipement car cela suppose de bénéficier d'un terrain synthétique et pour les joueuses de parvenir à concilier la vie de famille avec la pratique du sport ; les matches ayant lieu le samedi.

Mimile

C'est une bien triste nouvelle pour les habitants de Saint Denis en Bugey, qu'ils soient ou non amateurs de foot, d'apprendre le décès d'Emile Berthet, mieux connu sous le surnom de Mimile.

Né à Lyon le 12 juillet 1936, il s'installe à Saint Denis en Bugey avec son épouse et entre au club de foot pour ne plus le quitter. Responsable de la buvette de 1980 à 2017 et de la logistique, trésorier de 1990 à 2017.

Avec la fusion des clubs d'Ambutrix et de Saint Denis en Bugey en 1997, puis la création de «l'Albarine Foot Jeune» il devient plus qu'un dirigeant, il est Le Dirigeant du SDAFC, présent à tous les entraînements de toutes les catégories, à tous les matchs à domicile, à toutes les manifestations, il est le gardien de l'esprit du club.

Fervent supporter de l'OL, abonné au virage nord, il ne laissait personne critiquer ce club même lorsque les résultats n'étaient pas à la hauteur de ce qu'il attendait.

Son engagement dans le domaine sportif a été de nombreuses fois récompensé et reconnu. Médailles du district de l'Ain ; argent 2003, vermeil 2010, de la ligue de football, médaille de la ville en 2009. Récompensé pour son investissement au sein du club lors de la soirée des Trophées des champions organisé par la communauté de commune et 2018.

Le samedi 25 juillet 2020 c'est un vibrant hommage qui lui a été rendu lors d'une marche au départ du stade en direction de l'église suivie d'un moment de recueillement devant son domicile.



La vie du village

RAPPEL

Automobilistes, piétons, une minute d'attention...

Bientôt, la rentrée des classes et donc des enfants accompagnés, ou non, de leurs parents qui vont traverser les chaussées.

Il n'aura échappé à personne que le code de la route évolue en permanence... Une évolution très récente porte sur le respect par les automobilistes des passages pour piétons.

Selon le code de la route, le piéton qui manifeste par son attitude son intention de s'engager (par son attente et/ou par son regard) est prioritaire aux abords des passages piétons et son non-respect constitue un refus de priorité donnant lieu à une amende et une perte de points.

Précisons aussi que les piétons empruntant le passage sous le Pont Vieux ne sont pas des quilles de bowling et les automobiles des boules du même sport.

Depuis le 18 septembre 2018 et l'application du décret n°2018-975 en lien avec le dernier Comité Interministériel de la Sécurité Routière, les sanctions sont renforcées avec un retrait de 6 points sur le permis (au lieu de 4 auparavant) et une amende forfaitaire de 135€.

→ En zone 20 km/h dite zone de rencontre (le centre de St Denis) :

- Introduite dans le code de la route en 2008, la zone de rencontre définit un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacements, où les piétons sont prioritaires et peuvent marcher librement partout. La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Le stationnement n'est possible qu'aux emplacements prévus.

- Piétons, avant de nous engager, positionnons-nous de façon visible au bord de la chaussée et adoptons une posture montrant que nous sommes désireux de traverser.

- Vérifions que les conditions de visibilité, la distance et la vitesse d'approche des véhicules nous permettent de traverser sans risque.

- N'oublions pas de regarder de chaque côté, y compris si la rue est à sens unique, car elle peut être à double sens pour les cyclistes.

Jusque-là, les piétons avaient peur des voitures. Aujourd'hui les voitures doivent avoir peur des piétons !

Forum des associations

Venez découvrir le dynamisme des associations sandeniennes le **samedi 19 septembre 2020**. Rendez-vous sur la place face à la bibliothèque et dans la cour de l'école de 13h00 à 18h00.

Vous pourrez en profiter pour obtenir des renseignements sur les activités de loisirs, sportives, culturelles ou autres.

Certaines associations proposeront des démonstrations de leurs passions, de quoi vous donner envie de vous lancer dans une nouvelle activité ou, pourquoi pas, de vous engager dans la vie associative !

Buvette et bonne humeur assurées !

Les bénéfices de cette journée seront versés au CCAS.

M E M E N T O

DÉCHÈTERIES AMBÉRIEU ET LAGNIEU

- Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars :
→ Du lundi au samedi : 8h30 / 12h00 - 13h30 / 18h00
- Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre :
→ Du lundi au samedi : 8h30 / 12h00 - 13h30 / 19h00

En raison
des restrictions sanitaires,
ces manifestations
peuvent être annulées.

Calendrier des manifestations

SEPTEMBRE

Jeudi 3 Club de l'âge d'or - Machon *Salle polyvalente*

Vendredi 4 Danse club de la tour *Salle polyvalente de 18h à 20h*

Samedi 5 Amicale boules du clos Iosti - Challenge
Municipalité *8h30*

Samedi 5 Forum des associations *Salle polyvalente 10h*

Vendredi 11 Sou des écoles - AG *Salle du haut 20h30*

Vendredi 11 SDAFC Inscriptions + tournoi (Vétérans) *Stade*

Samedi 12 Boule du Moulin - But d'honneur

Samedi 12 SDAFC Inscriptions + tournoi (Jeunes) *Stade*

Dimanche 13 SDAFC Inscriptions + tournoi (Jeunes +
Féminines) *Stade*

Vendredi 18 Randonneurs du Buizin - Réunion du conseil
d'administration *Salle polyvalente 20h*

Sam. 19 et Dim. 20 Cultures et partage - Journées du
patrimoine

Mercredi 23 Questions pour un champion - AG *19h*

Vend. 25 au dim. 27 Amis du patch *Salle polyvalente*

Dimanche 27 Amicale boules du clos Iosti *8h30*

OCTOBRE

Vendredi 9 Sapeurs-pompiers retraités - Réunion
Salle polyvalente

Dimanche 11 Sou des écoles - Tournée des brioches

Lundi 12 Amicale boules du clos Iosti - Concours de la
vogue challenge Bidaut Bernisson *Clos Iosti 13h30*

Mardi 13 Restaurant scolaire - Assemblée générale
Restaurant scolaire 20h30

Jeudi 15 Club de l'âge d'or - Machon

Samedi 17 Boule du Moulin - Concours de coinche *14h*

Vendredi 23 Danse club de la tour - AG *Salle polyvalente 20h*

Vendredi 30 Danse club de la tour - Soirée Halloween
Salle polyvalente 19h30

